



## RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX – TRANSFORMATION

Vous trouverez ci-dessous la liste des documents à soumettre avec votre demande de permis pour la transformation d'un bâtiment ;

**Il est possible que l'inspecteur vous demande des documents supplémentaires afin de compléter l'analyse de votre dossier.**

### TOUTE DEMANDE DE PERMIS DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE DES DOCUMENTS SUIVANTS :

- Le formulaire de demande de permis, dûment rempli et signé, lequel doit indiquer l'estimation du coût des travaux projetés, les dates prévues du début et de la fin des travaux, le nom complet de l'entrepreneur ainsi que ses coordonnées, courriel et numéro de licence RBQ ;
- Si vous êtes plusieurs propriétaires, une **procuration** signée par les copropriétaires ;
- Un plan de plancher à l'échelle avant les travaux ;
- Un plan de construction/plan de plancher** à l'échelle des travaux projetés comprenant les dimensions et les matériaux qui seront utilisés ;
- Un rapport d'évacuation et de traitements des eaux usées signé par un professionnel en la matière pourrait être requis lorsque les travaux projetés augmentent le nombre de chambres à coucher ;
- Le paiement du tarif exigible

**Il est interdit de commencer les travaux avant que ne soit délivré le permis**

**Transformation :** travaux ayant pour effet de modifier l'aménagement de l'espace intérieur d'un bâtiment existant tels que : l'ajout, le déplacement, ou l'enlèvement d'un mur ou d'une partie de mur, l'aménagement d'une nouvelle pièce (chambre, salle de bain, salle de séjour, etc.). Toutefois, de tels travaux n'affectent pas l'aire d'occupation au sol du bâtiment.

Règlement 15-683 tarification de biens, services, équipement et certaines demandes et ses amendements  
Règlement de zonage 03-429 et ses amendements  
Règlement 101-2021 relatif aux permis et certificats, et ses amendements